



N°2

LANTEN'EWS

Votre bulletin
d'informations communal

CONSEIL MUNICIPAL DU 25/08/2020 :

- Le Conseil Municipal fixe le prix du stère d'affouage à 32 € TTC. Aucun surplus en 2020. La liste des affouagistes 2020 est arrêtée à 31 feux.
- Le Conseil Municipal donne mandat au Maire pour l'achat d'un nouvel ordinateur, pour le renouvellement du contrat de la photocopieuse et pour l'achat d'un défibrillateur qui sera installé à côté de la porte de la Mairie.

CONSEIL MUNICIPAL du 17/09/2020 :

- Le Conseil Municipal valide le devis de Frans Bonhomme concernant le remplacement de la borne incendie route de Luxeuil.

Représentants de la paroisse :

Ajout d'un délégué : Mr David BALAUD

- Le Conseil Municipal accepte la vente du presbytère de St Germain pour un tarif de 100 000 €, frais de notaire à la charge de l'acheteur. Lantenot percevra 13% de la somme de cette vente.
- Le Conseil Municipal demande une révision de la convention de participation financière du gymnase du Collège des Mille Etangs avant signature.

CONSEIL MUNICIPAL du 05/10/2020 :

- Le Conseil Municipal demande à l'ONF une réduction du volume de coupe dans la parcelle 4R en fonction du nombre d'affouagistes (environ 60 stères).
- Le Conseil Municipal demande une étude de marché concernant le bûcheronnage de la parcelle 10.

- Le Conseil Municipal accepte la répartition du paiement de la convention de reprise de service de Mme Stéphanie GEHIN, secrétaire de Mairie, soit un montant correspondant à un tiers de 200 € pour Lantenot.
- Le Conseil Municipal accepte le versement de 50 € de subvention à l'APPMA du Breuchin pour l'année 2020.
- Le Conseil Municipal donne mandat au Maire pour signer une convention en vue de vendre l'ancienne photocopieuse à une association.

INFORMATIONS DIVERSES :

- La Mairie sera fermée pour congés du 12/10/2020 au 02/11/2020. Elle rouvrira ses portes à partir du mercredi 04/11/2020. Le Maire ou un élu assurera une permanence les lundis de 17H30 à 19H. Si vous avez besoin de contacter la Mairie pendant cette période, envoyez un mail à contact@lantenot.fr ou au 06 14 80 24 45.
- La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 11H devant le monument aux morts, route de Lure. Elle sera suivie d'un pot de l'amitié au Foyer Rural.
- Toute personne concernée par des fissures sur les habitations suite à la sécheresse est invitée à venir se signaler en Mairie.
- Mr Christian ROBBE-GRILLET, Sous-Préfet de la Haute-Saône, a reçu notre Maire fin septembre afin de discuter des problématiques rencontrées dans notre commune.
- Dans le cadre du projet communal concernant la sécurité routière, une étude en collaboration avec la DSTT (Unité technique de Luxeuil) va être mise en place sur les 4 axes principaux.
- Merci de rester vigilant quant à la divagation de vos animaux sur la voie publique. Une convention étant signée avec la SPA, tout animal capturé sur la voie publique sera remis à la SPA de Vesoul. Le retrait de l'animal sera à la charge de son propriétaire.

Le Maire

David BALAUD



IMPRIMÉ PAR NOS SOINS, NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE